

Le Plénaltais

Bulletin municipal de Plaine-Haute

N° 185
AVRIL
2024



*Les jeux
du
verger*

Le temps du budget.

Le vote du budget est toujours un moment important, car il demande un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des personnels. Je tiens sincèrement à remercier Nelly notre Directrice Générale des Services ainsi que Stéphane notre Adjoint aux finances pour leur travail dans la préparation de ce budget.

Cette année encore nous avons fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale pour les plénaltais en maintenant les taux d'imposition. La stabilité de notre capacité d'autofinancement, nos fonds de roulement et notre trésorerie en fortes progressions, nous permettent d'investir sans avoir recours à l'emprunt.

Je vous laisse découvrir au fil des pages de ce magazine nos projets pour l'année 2024 sachant que, toujours, nous œuvrons pour le bien-être des plénaltais et dans l'intérêt général. Parmi les principaux investissements prévus cette année il y a bien sûr la médiathèque tiers-lieu dont les travaux devraient démarrer prochainement. Les études pour la réhabilitation de la salle Plénalta vont être menées, les ateliers techniques vont être améliorés par la construction de locaux sociaux (vestiaires douches, salle de pause, bureau) ...

Un habitant doit pouvoir s'identifier à son village, à son territoire. C'est aux collectivités en premier que revient le rôle de développer ce sentiment d'appartenance avec une véritable politique d'accueil visant à créer un lien entre les anciens et les nouveaux habitants. Mais ce rôle revient également

à chacun de nous qui vivons dans un environnement privilégié. Nous avons la chance d'être préservés par ce qui se passe autour de nous, profitons-en et continuons à bien vivre ensemble.

La volonté politique de la municipalité est de préserver les valeurs de la ruralité en continuant à soutenir le tissu associatif et à organiser des manifestations permettant aux habitants de se retrouver. Il m'apparaît important que nous cultivions le lien social pour rendre notre société plus bienveillante et tolérante

Je me réjouis d'avoir signé la charte du galo « dam yan dam ver ». Au travers de cette charte notre but est de mettre en avant nos racines et de faire perdurer une langue qui pourrait peu à peu s'éteindre.

Je tiens ici à féliciter le Conseil Communal des Enfants pour la belle matinée sportive qu'ils ont organisée, en partenariat avec plusieurs associations, le 6 avril dernier.

L'année 2024 avance et le printemps est là avec, espérons-le, de belles journées en perspective et un temps plus clément que celui que nous avons connu. Nous ne devrions pas manquer d'eau cet été !

Je vous souhaite une bonne lecture et « à quieuqu'un des jous par ilè »

Votre maire, Philippe Pierre

Sommaire

<i>Infos communales</i>	3
<i>Vie communale</i>	4-7
<i>Conseil municipal</i>	8-10
<i>Médiathèque</i>	11
<i>Vie scolaire et périscolaire</i>	12-14
<i>Vie associative</i>	15
<i>Infos diverses</i>	16

Mairie de Plaine-Haute
2 route Tronc
22800 PLAINE-HAUTE
02 96 42 90 55

Visite chez le doyen



Monsieur Le Maire et des membres du CCAS ont rendu visite à Hubert pour lui fêter son anniversaire (93 ans). Entouré de sa famille, un instant de convivialité a été partagé.

Infos communales

● Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, mercredi et samedi de 8h15 à 12h.
- Le jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h30.

● Permanences des élus

Maire, M. Philippe Pierre

Le jeudi sur rendez-vous.

Le samedi de 10h à 12h.

Adjoints

- **M. Jean-Yves Loyer**
Le mardi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous.
- **Mme Elisabeth Repérant**
sur rendez-vous.
- **M. Stéphane Raoult**
sur rendez-vous.
- **Mme Réjane Lucas**
sur rendez-vous.
- **M. Philippe Le Coq**
sur rendez-vous.

● Recensement militaire

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier 2008 ont l'obligation de se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Article L113-1: « Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile » avec sa pièce d'identité et le livret de famille.

● Permanences du conciliateur de justice

M. Jean-Yves Cornillet assure la permanence le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 12h en mairie de Quintin.

Prendre rendez-vous à la mairie de Quintin
Tél : 02 96 74 84 01.

● Cabinet infirmier

Mme Régnier - 2 rue des Écoles
Tél. 06 24 67 05 57

● Soins à domicile

Maintien à domicile, nursing (toilette aide ou complète, prise de sang, suivi diabète insu lino dépendant, injections diverses, préparation pilulier et surveillance de la prise de médicaments si besoin, pansements, démarche de soin, etc.

Horaires: 7h-12h et 18h-20h sauf besoin autre.

● Soins au cabinet

uniquement sur rendez-vous.

Espace Jeux

Les jeudis 16 et 30 mai 2024,
salle de motricité
(Maison des Loisirs rue des lfs)
de 10h à 11h15.

Inscription au 02 96 79 92 23
ou sur rpequintin@sbaa.fr

● Permis de construire

Demande

- Dylan Ruellan et Alice Simon, 11 rue de la Marandais, 22440 Ploufragan, pour réhabilitation, rénovation et extension d'un corps de ferme
- SCI Le Chanu Family, La Hignaudaie, pour construction d'un hangar de stockage
- Oliveira Da Silva, 11 rue du Tertre aux Lièvres, pour un bassin paysager

Accord

- Goulven Mevel, 5 Saint Eloy, pour construction d'un carport

● Déclaration de travaux

Accord

- Lionel Bickert, 2 ter route de la Porte Champagne, pour la création d'un préau
- Jean-Baptiste Blondeau, 21 La Touche, pour démolition de 2 abris et modification menuiseries en façade
- Laetitia Duval, 69 L'Hôpital, pour pose d'un portail
- Viviane Le Berre, 29 Créhenteux, pour un abri d'animaux

- Pascal Le Coq et David Quéro, 11 et 16 route de la Porte Champagne, pour un mur en mitoyenneté
- Simon Etesse, 21 rue des Coquelicots, pour construction d'un carport et d'un mur
- Pascale Sauvaget Brault, 11 Saint Inoë, pour changement de menuiseries
- Emilien Minier, 13 Le Chesnay d'en Haut, pour réfection toiture, remplacement d'une porte et agrandissement d'une fenêtre remplacée par une baie vitrée, et pose d'une fenêtre

Horaires des déchetteries les plus proches

OUVERTURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
	M. AM.	M. AM.	M. AM.	M. AM.	M. AM.	M. AM.	
PLOUFRAGAN	● ●	● /	● ●	● ●	● ●	● ●	● OUVERTURE 9H - 12H (M) 13H30 - 17H30 (AM)
QUINTIN	/ ●	/ ●	/ ●	/ /	● ●	● ●	/ FERMETURE (DIMANCHES & JOURS FÉRIÉS)

Les déchetteries de l'Agglomération les plus proches

N° Azur 0810 121 600

L'ACCÈS DES DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION

Vie communale

Conseil des enfants

Le Conseil Communal des Enfants, réuni le 11 mars, avait pour projet à la fin de leur mandature de faire découvrir aux adultes et enfants Plénaltais différentes activités sportives.



Ce samedi 6 avril 2024 de 10h à 12h à la salle de sport a eu lieu cette découverte et initiation au sport.

- **Pétanque** - Pas facile d'avoir le bon geste !!! Heureusement, la Pétanque Plénaltaise était là pour vous expliquer
- **Danse bretonne** - Un petit pas de danse avec Plénalta breizh
- **Savate** - Défoulement garanti avec la Savate Plénaod
- **Roller** - Déjà tenir debout est un exploit pour certain(e)s



Le retour du CCE est largement positif car les Plénaltais étaient venus très nombreux.

Les enfants et parents se sont découverts de futures vocations.

Il y a eu beaucoup de participation aux différentes activités.

Les enfants du CCE remercient les représentants des associations d'avoir répondu présents.

Le but était également de regrouper des sports inter générationnels et de rencontrer de nouvelles personnes.

La mission du CCE est accomplie

Bravo à eux, aux participants et aux associations.



Bilan Le Conseil Communal des Enfants est satisfait de la réussite de leur projet



Nouveaux jeux aux jardins du Verger et à la Salle Omnisport

Les anciens jeux en bois présents au niveau du jardin du verger étaient abîmés, à la limite de la dangerosité pour certains. En collaboration avec la Maison d'Accueil de Jour Itinérant, qui reçoit chaque semaine des personnes atteintes de troubles cognitifs, des nouveaux jeux ont été installés en début d'année.



Seul ou accompagné, vous pouvez vous installer sur le siège, et faire des exercices de mémoire ou bien pédaler. Le but est de stimuler la mémoire, l'orientation et les sens avec les panneaux, et d'améliorer sa condition physique et cardiovasculaire en toute simplicité.



Placez vous sur le parcours et placez vos pieds sur des motifs identiques, puis avancez en restant sur le même motif. Plusieurs niveaux de difficulté en fonction de vos capacités. L'objectif est de faire travailler la mémoire des formes et/ou couleurs tout en entraînant son équilibre tout au long du parcours.



Placez vous au départ du module et passez de plot en plot, soit sans toucher le sol, soit en descendant entre chaque plot.



2 bancs, dont un banc avec barres d'appui pour se lever plus facilement.



Au niveau de la « Place des garçailles », une table de ping-pong, ainsi qu'une table multi jeux ont été installés. Pour cette dernière, les pions sont disponibles en mairie sur les heures d'ouverture.



Cérémonie du 19 mars

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Évian.

Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué « *Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* ».



Cheminement doux

Le cheminement doux route du cimetière est maintenant terminé. Ce cheminement permet de faire le lien entre la route de la Ville Martin, dernièrement rénovée, et le stade de foot.

Vous pouvez en profiter pleinement lors de vos balades sur la commune tout au long de l'année.



Charte du Gallo

La commune de Plaine-Haute s'engage dans la défense du gallo.



De gauche à droite : Kaourintine Hulaud conseillère régionale, Philippe Pierre et Nathalie Tréhel-Tas, présidente de l'institut de la langue gallo.

Samedi 24 février, Philippe Pierre, maire, a signé la charte niveau 1 « du gallo, dam Yan, dam Vèr ! » (Du gallo, oui j'en veux !) de l'institut de la langue gallo. Celle-ci est reconnue par le Conseil régional comme langue de Bretagne depuis 2004. « *Il y a deux langues en Bretagne, le breton et le gallo, a rappelé Karouintine Hulaud, conseillère régionale. Ce patrimoine doit être valorisé à parts égales avec l'enjeu de la réappropriation de la fierté d'une langue dévalorisée en ce qui concerne le gallo.* »

Week-end des artistes cachés

Nous invitons les habitants de la commune à ouvrir leur maison et exposer (éventuellement vendre) le fruit de leurs réalisations artistiques les 6 et 7 juillet prochain. Une salle communale est également mise à disposition par la mairie pour les personnes qui souhaitent exposer sans recevoir à leur domicile. Créations originales, peintures, sculptures, compositions florales, bricolage de toute sorte, poèmes, textes... tout est bienvenu.

Pour plus d'informations merci de contacter la mairie.



JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier



Services périscolaires : nouveau !

« Mon Espace Famille » mis en place pour la rentrée de septembre 2024

Mon espace famille c'est quoi ?

C'est un service en ligne simple et sécurisé accessible aux familles 24h/24 et 7j/7.

Dans quel but ?

Ce service est mis en place pour faciliter vos démarches administratives liées aux activités périscolaires.

En quelques clics, vous pourrez :

- Procéder aux inscriptions de vos enfants à l'accueil périscolaire du matin, du soir, à la restauration scolaire et au centre de loisirs.
- Mettre à jour vos données personnelles et celles de vos enfants.
- Consulter et annuler vos réservations.

« Mon espace famille » sera
mis en place pour la rentrée de
septembre 2024.

Des informations
complémentaires vous seront
transmises en juin 2024.



Du côté des services techniques

Le service technique s'est doté d'une benne qui va leur permettre d'améliorer les déplacements de matériel lors de divers travaux.

La cuve et la motopompe permettront l'arrosage des fleurs avec l'eau récupérée dans la cuve au niveau de l'atelier technique, et permettre ainsi une économie d'eau.



Conseil municipal

Séance du vendredi 29 mars 2024 ●●●

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PIERRE, Maire. E Reperant ayant donné procuration à P. Pierre.

● Affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024

Le conseil municipal valide ces affectations 

	Budget Général	Budget Boulangerie	Budget activités Photovoltaïques
Résultat de fonctionnement cumulé 2023	462 528.46 €	4 403.12 €	21 325.09 €
Affectation en réserves	462 528.46 €	4 403.12 €	11 325.09 €
Report du résultat en fonctionnement			10 000.00 €

● Taux d'imposition 2024

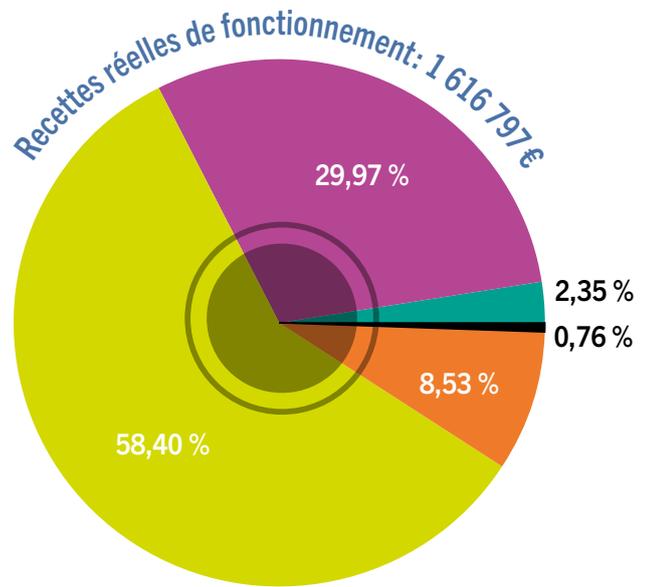
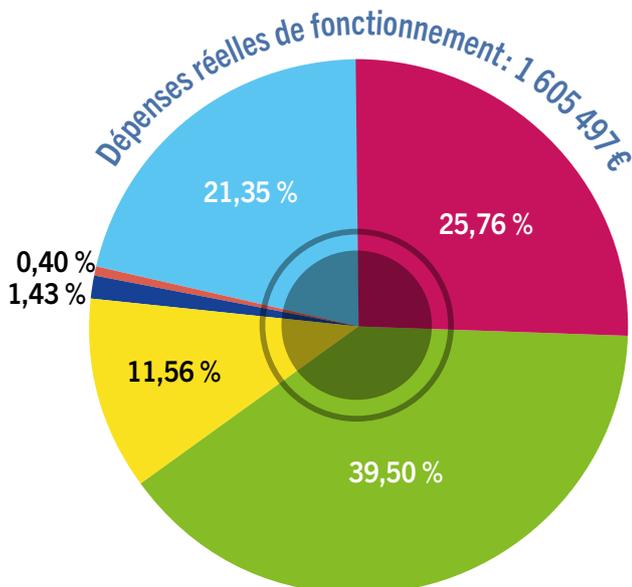
Avec la hausse des bases sur le foncier bâti, le foncier non bâti, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires d'environ 3,8%, la commune propose de ne pas modifier les taux pour 2024.

Le conseil municipal valide ces taux sans augmentation 

	Taux 2023	Taux 2024 proposé
Taxe foncière sur le bâti	47.55 %	47.55 %
Taxe foncière sur le non bâti	83.82 %	83.82 %
Taxe habitation (résidences secondaires)	16.11 %	16.11 %

● Budget principal et budgets annexes : budget primitif 2024

1) Budget général - Fonctionnement



- Epargne disponible pour investir
- Autres charges
- Charges financières
- Autres charges gestion courante
- Charges de personnel
- Charges générales

- Autres produits de gestion courante
- Dotations et participations
- Impôts et taxes
- Produits des services
- Atténuation de charges

2) Budget général - Investissement



Principaux investissements programmés pour 2024

► Reste à réaliser du programme 2023 - 144 602 €, dont :

- Voirie : Cheminements doux et travaux lotissement du hameau du Tertre
- Médiathèque : Honoraires d'architecte
- Travaux chauffage et campanaires de l'église
- Effacement des réseaux route des Noëllles
- Solde et rénovation de l'éclairage public
- Robot de tonte
- eux dans le jardin du verger et à la salle omnisport

► Nouveaux investissements:

• Création d'une médiathèque Tiers-lieu

Travaux et honoraires :	1 003 300 €
Mobilier de bureau et informatique :	33 000 €
Œuvres et objet d'art (1% culturel) :	10 300 €

Réserve pour travaux divers - 512 996 €

• Bâtiments

Acquisitions foncières et immobilières :	25 000€
Travaux local infirmière, école, accès salle des sports :	35 000 €
Création de locaux sociaux à l'atelier technique :	130 000 €

• Matériels

Divers équipements pour Garderie / Cantine / Atelier technique :	8 800€
Remplacement du plan de la commune :	3 000 €

• Cimetière

Réhabilitation du mur d'enceinte et composteur :	10 000 €
--	----------

• Etudes - 85 000 €

Aménagement de la route des Croix :	10 000 €
Rénovation de la salle Plénalta :	75 000 €

3) Budget boulangerie

La section de fonctionnement génère un résultat prévisionnel de 4 350 € (13 810 € de recettes pour 9 460 € de dépenses).

Au niveau de la section d'investissement, une subvention d'investissements du budget général de 10 700 € doit permettre de financer les travaux réalisés (l'abri extérieur, à l'arrière de la boulangerie).

4) Budget activités photovoltaïques

La section de fonctionnement génère un résultat prévisionnel de 15 690 € (30 000€ de recettes pour 14 310 € de dépenses).

Au niveau de la section d'investissement, des investissements à hauteur de 30 000 € sont prévus (panneau photovoltaïque sur la médiathèque, éclairage solaire divers).

L'excédent de ce budget ne peut-être réinvesti que sur des projets liés à la production et/ou consommation d'énergie photovoltaïque.

Le conseil municipal valide ces budgets

● Fongibilité des crédits

Après passage au référentiel M57, offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire, le conseil municipal peut autoriser le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Le maire doit informer l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 94 704 €.
- Section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 148 184 €.

Et donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

● Amortissement en M57 : dérogation à la règle d'amortissement au prorata temporis

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit un amortissement calculé au prorata temporis. Auparavant (plan Comptabilité M14), les amortissements étaient gérés de manière linéaire.

La version 2024 du référentiel M57 prévoit la possibilité de déroger à la règle d'amortissement au prorata temporis pour les subventions versées (c/ 204...), ainsi que pour les frais d'étude et d'insertion non suivis de réalisation (c/ 203...).

Le conseil municipal autorise Mr le Maire ou son représentant à déroger à la règle d'amortissement au prorata temporis pour les catégories d'immobilisations désignées ci-dessus.

● Tiers lieu incluant une médiathèque : extension et évolution des horaires d'ouverture

Le recrutement d'un(e) animateur(ice) d'un tiers lieu incluant une médiathèque à temps complet est programmé au 1^{er} septembre 2024. Il est proposé de faire évoluer les horaires d'ouverture de ce service dès le 1^{er} septembre 2024, en passant de 4h à 18h30, avec une ouverture du mardi au samedi, et des ouvertures ponctuelles en soirée ou le week-end. L'animateur(ice) devra notamment contribuer au projet d'ouverture du nouveau lieu prévu au cours du 1^{er} trimestre 2025.

Les projets d'extension et d'évolution horaires d'ouverture des bibliothèques municipales sont éligibles à une aide de l'Etat, au titre de la DGD bibliothèque. La durée de cette aide au fonctionnement est fixée à cinq ans maximum. L'aide ne porte que sur les coûts relatifs aux heures supplémentaires d'ouverture. Le nombre d'heures retenues par la DRAC serait donc de 29h par semaine (18h30 - 4h, soit 14h30 x2). Le taux de subvention attendu est de 70% les trois premières années, et de 30% les 2 suivantes.

Le conseil municipal (une abstention) valide l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque de 4h à 18h30 par semaine à compter de septembre 2024, sollicite une subvention auprès de la DRAC Bretagne, et approuve le plan de financement prévisionnel.

● Atelier technique - locaux sociaux : validation de l'avant projet

Le conseil municipal ayant validé le projet de création de locaux sociaux à l'atelier technique, la commission travaux réunie les 4 mars et 27 mars 2024 a comparé la proposition de l'architecte estimée à 126 990€ HT (assainissement autonome compris) et les différentes solutions de constructions modulaires.

Soucieuse du confort thermique de l'équipement et privilégiant le critère durabilité, la commission travaux propose de retenir la proposition de Stumm Architectures.

Le conseil municipal valide l'avant-projet des locaux sociaux de l'atelier technique proposé par Stumm Architectures, autorise Mr le Maire à déposer le permis de construire, et à consulter les entreprises pour les travaux.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

Un ABI, c'est quoi ?

- C'EST UNE **DÉMARCHE** QUI PERMET DE CONNAÎTRE, DE PRÉSERVER ET DE VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL.
- C'EST UN **INVENTAIRE** DES ESPÈCES VIVANTES (MICRO-ORGANISMES, VÉGÉTAUX, ANIMAUX...) PRÉSENTES DANS NOTRE MILIEU NATUREL.
- C'EST UN **OUTIL PARTICIPATIF ET PÉDAGOGIQUE** POUR TOUS LES ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE.
- C'EST UN **OUTIL STRATÉGIQUE** VISANT À PROPOSER DES ACTIONS DE PRÉSERVATION ET INTÉGRER LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE.

Enjeux de l'ABI

- **Connaître** et **valoriser** la richesse de la biodiversité locale, les milieux fragilisés, menacés, à protéger ou à préserver.
- **Sensibiliser** l'ensemble des acteurs du territoire, la population, les élus à ces enjeux et proposer des actions de préservation.
- **Intégrer** la biodiversité aux politiques d'aménagement du territoire et à chacun des projets.

L'ABI de l'agglomération, en chiffres

- **2 ans** : c'est le temps de réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. **La fin du projet est prévue pour le 30 juin 2025.**
- **1 chargé de mission ABI** Il est le référent unique sur le projet depuis septembre 2023. Il crée le lien entre les communes et les prestataires.
- **80 % du projet financé par des subventions publiques** :
 - 60 % de la Région Bretagne via le fonds européen FEDER,
 - 10 % de la région Bretagne via le contrat nature,
 - 10 % de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).
- **1 groupement de prestataires**
 - VivArmor Nature (en lien direct avec l'Agglomération)
 - Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB)
 - Le Groupe Mammalogique Breton (GMB)
 - Le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricens (GREIA)

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Médiathèque - Tiers-lieu

Ça s'est passé à la bibliothèque



Onze enfants de 2 à 10 ans étaient inscrits pour l'animation de la bibliothèque. Après une lecture d'histoire, les participants se sont regroupés sur les tables autour de jeux qui ont tourné entre tous, chromino, mille sabords, tour de Pise, échec, puzzles pour les plus petits, etc... pour finir autour du goûter vers 17h. un bon moment ludique pour tous.



Le casque de réalité virtuelle : à découvrir à la bibliothèque



Dans le cadre du mois du numérique organisé par SBAA en avril, Erwan Le Yar, conseiller numérique est venu montrer aux professionnels et bénévoles de bibliothèques, l'utilisation des 2 modèles de casques. 1 séance est programmée à la bibliothèque de Plaine-Haute, le mercredi 24 avril de 15h à 17h pour tous.

L'utilisation de ces casques est déconseillée aux moins de 13 ans.

Inscription pour Plaine-Haute à la mairie au 02 96 42 90 55.

Claudine, Adeline, Élisabeth Erwan et Christophe

Actualités culturelles

• Bébés lecteurs

Les séances continuent le dernier jeudi du mois, de 10h30 à 11h15 à la bibliothèque.
Prochaines dates: 30 mai et 27 juin.

• Soirées jeux - NOUVEAU LIEU

Le premier vendredi du mois de 18h à 21h
La Soirée jeux de société se tiendra désormais à la bibliothèque (salle de motricité) en raison des travaux qui vont commencer prochainement. Apporter les jeux à faire découvrir aux autres. Gratuit, ouvert à tous.
Prochaines séances les vendredis 3 mai et 7 juin.



Polichinelle contre-attaque, plébiscité par les spectateurs !

Dans le cadre du festival Les Marionnet'ic, un spectacle de marionnettes était proposé, samedi 6 avril à 16h à la salle Plénalta.

Polichinelle contre-attaque, de la compagnie Rouge Bombyx, a réuni 90 spectateurs qui ont participé et ri aux farces et bagarres en pagaille de Polichinelle face à ses adversaires, le banquier, le bourreau, la mort et le diable !!!

Un goûter a permis à tous de prolonger ce temps de convivialité.



Vie scolaire

Ecole Les Cours du Gouët ●●●



Lettre

Comme chaque année, les élèves de CP ont écrit et posté une carte de vœux à la personne de leur choix.

La plupart des élèves ont eu le plaisir de recevoir une réponse écrite et notamment Lenzo, qui a reçu une lettre de son arrière-arrière-grand-mère de 101 ans !

Kin-Ball

Les élèves des classes élémentaires se sont initiés au Kin-Ball, jeu de coopération québécois.



BD Asterix

La classe de CE2-CM1 travaille sur un projet autour de la bande-dessinée.

Nous remercions l'Amicale Laïque des cours du Gouët pour avoir offert à chaque élève la BD Asterix aux JO. Une animation avec Saint-Brieuc agglomération et la bibliothèque de Plaine-Haute est également prévue sur ce thème.



Piscine

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont un cycle piscine à la piscine de Quintin. Tous ont fait des progrès.



Classe de neige

Lors d'un voyage scolaire, les 22 élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école Sainte-Anne sont partis au ski du dimanche 4 février au vendredi 9 février.

Ils ont séjourné à Cauterets dans les Pyrénées. Les élèves ont découvert la montagne, la neige, le ski mais aussi une sensibilisation à la faune et à la flore lors d'une randonnée au Pont d'Espagne.



Deux journées étaient consacrées au ski et les élèves étaient encadrés par l'ESF (École de Ski Française).

Pour clôturer ce séjour, les enfants ont tous obtenu un diplôme et une décoration avec l'ESF.



Carnaval

Le 13 février, les enfants sont venus déguisés pour fêter le carnaval.

La classe des GS-CP-CE1 a préparé le matin des crêpes que nous avons partagées tous ensemble, classe et famille durant le goûter.



Centre de loisirs et garderie ●●●

Carnaval

Les centres de loisirs de Quintin, Le Fœil et Plaine-Haute ont décidé de se réunir pour carnaval sur le thème Disney organisé au Fœil.



Saint-Patrick

L'Irlande s'est invitée au centre de loisir à l'occasion de la Saint-Patrick.



Viet Tai Chi

En ce mois de mars, Les enfants du centre de loisir ont pu bénéficier d'un cours de Viet Tai Chi.



Les anniversaires



Lou et Mathys ont ouvert le bal des anniversaires 2024.

Anniversaire de février et mars : Stéphanie, Lohan, Céline et Elyna.



Vie associative

Club des aînés



80 équipes étaient réunies pour le concours de cartes départementales à Plœuc, le 20 mars.

Plaine-Haute était représentée par 11 équipes, dont une, composée de Daniel et Juliette qui ont remporté le premier prix.



Nous avons également organisé un loto dans la salle des fêtes de Quintin le 17 mars.

Malgré la concurrence aux alentours, nous sommes satisfaits du résultat pour cette première fois.

Merci encore aux bénévoles qui se sont bien impliqués.

Amicale Laïque

Nouvelle action de l'Amicale Laïque **Opération Pizzas** le 17 mai au profit des enfants de l'école, au choix 5 pizzas au tarif unitaire de 11 €.

Venez vous régaler avec notre pizzaiolo du vendredi soir !



23EME
VIDE GRENIER
8 Mai 2024
Salle omnisports
Plaine-Haute

09h - 18h
Exposants : 06h30 - 18h00
Organisation : OGEC Ecole Sainte-Anne
Renseignements : 06 59 01 39 88 ou 06 26 41 17 67
Inscriptions : <https://www.mybrocante.fr/m/10378>
Restauration et buvette sur place

Comité de jumelage



Les Corbinusiens seront parmi nous lors du weekend de l'Ascension.

Le comité de jumelage s'active pour préparer leur venue. Pour faire leur connaissance, venez partager la soirée du samedi soir : repas et karaoké !

SAMEDI 11 MAI

Repas convivial avec les Corbinusiens à partir de 19 h, salle PLENALTA



Apéritif
Jambalaya de poulet
Salade, fromage
Dessert

Animation karaoké au cours de la soirée

Tarif : 15 €

Inscriptions au plus tard pour le 1^{er} mai

Odile Le Coq : 06 82 57 80 60

Elisabeth Repérant : 06 52 20 54 03

Léone Méheut : 06 83 40 53 48

Infos diverses

J'ai entre 16 et 25 ans
et un projet :
permis, bafa, logement...



**Le Pass'Engagement
est fait pour moi !**

Grâce à mon bénévolat,
je reçois une bourse pouvant
aller jusqu'à 1 200 €

Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caf.fr

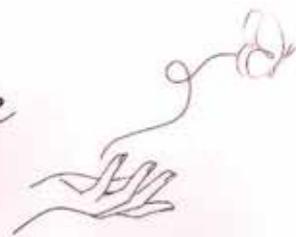
Date limite de dépôt de candidature : **le 1^{er} juin**

Ce dispositif est porté par



Caroline

AIDE À DOMICILE



Mon souhait ? Vous accompagner !

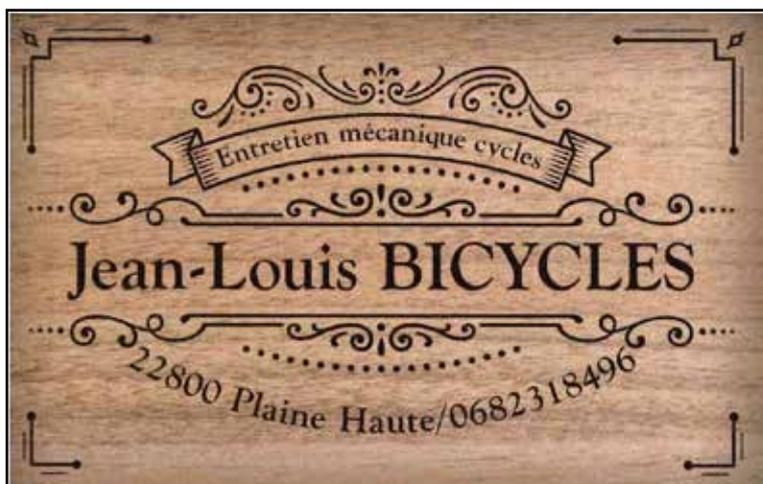
- Entretien du domicile, ménage
- Les courses
- La préparation des repas
- Accompagnement du quotidien
- Administratif



Paiement en CESU

☎ 06.37.09.01.36

✉ caroline.aidedomicile@gmail.com



Le service Proxitub

PROXITUB est un service de transport public sur réservation, conçu pour desservir des quartiers moins denses, où la demande ne justifie pas le passage régulier d'une ligne de transport collectif.

Ce service de transport permet de relier différents points d'arrêt Proxitub à des arrêts "relais" Proxitub qui sont des pôles de proximité (centre-bourg, centre commercial) ou des arrêts communs avec des lignes régulières de transports collectifs (TUB ou BREIZHGO). Ce service est réalisé par des artisans taxis et des entreprises de transports.

ProxiTub est un service accessible avec la tarification TUB, et après adhésion obligatoire et gratuite.

Pour notre commune, l'arrêt relais est « Plaine-Haute Salle des fêtes ».

Les arrêts PROXITUB sont « La Touche », « Le Chesnay », « Madrais d'en Bas », « Poncet », « Ville Martin » et « Saint-Anne du Houlin ».

Plus d'informations sur <https://tub.bzh/services-tub/transport-sur-reservation>